

PROCEDURE D'INSCRIPTION ETUDIANTS



Etape 1

Vous êtes admis à l'Enssat et vous avez répondu « OUI définitif » ou « OUI Mais » suite aux appels

- ✓ Pour les candidats CPGE recrutés sur les concours Mines Télécom ou ATS, validez votre choix sur internet : www.scei-concours.fr (si vous n'accédez pas au formulaire en ligne, téléchargez le dossier d'inscription sur le site concours de l'Enssat)
- ✓ Pour les étudiants recrutés par le concours sur titres, vous êtes admis sur liste principale ou appelé sur la liste complémentaire et vous avez accepté la place.

Etape 2

Acquittement de la CVEC, démarche obligatoire même si vous êtes exonéré-e.

Avant de vous inscrire, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC). Cette démarche est à effectuer sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>. Vous devrez présenter au service scolarité une attestation d'acquittement ou d'exonération.

Pour l'année 2022-2023, la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) s'élève à 95 €.

Etape 3

Inscription administrative

Pour les étudiants de nationalité française

- ✓ Compléter le formulaire en ligne : <https://iaprimoweb.univ-rennes1.fr/ident1.jsf> à l'aide des informations reçues par mail
- ✓ Payer les droits d'inscription en ligne (601€)
- ✓ Déposer les pièces justificatives en ligne sur <https://pjweb.univ-rennes1.fr/> après avoir validé votre SESAME.
- ✓ Votre carte d'étudiant vous sera remise à la rentrée.

Pour les étudiants de nationalité étrangère

Compléter le dossier d'inscription [disponible sur le site de l'Enssat](#) et réunir les pièces justificatives et les transmettre par mél au service Scolarité à l'adresse scolarite@enssat.fr
Possibilité d'exonération des frais différenciés mais acquittement des frais d'inscription non différenciés. Paiement au service scolarité, à la pré-rentrée, par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Rennes1 ou par carte bancaire (cartes acceptées CB, VISA, MASTERCARD). Le paiement en espèces n'est pas accepté. Le tarif du cycle de formation d'ingénieur est consultable sur <https://www.univ-rennes1.fr/les-frais-dinscription-pour-les-etudiants-internationaux>

Frais forfaitaires de gestion

Un chèque d'un montant de 55 € est demandé à tous les étudiants. Paiement uniquement par chèque à libeller à l'ordre du « Régisseur des recettes de l'ENSSAT ».

Carte multi-services KorriGO

Le service d'impression de l'Enssat utilise la carte korriGO. Nous vous encourageons à commander dès à présent cette carte si vous n'en possédez pas une (si c'est le cas merci de bien vérifier que c'est écrit **carte des transports et des services**). La première carte est gratuite et il n'est pas nécessaire de mettre un titre de transport valide dessus. La commande de la carte se fait directement sur le site <https://www.star.fr/boutique-en-ligne/creer-un-compte>. Pour plus d'informations sur l'utilisation de cette carte, vous pouvez consulter cette page <https://docinfo.univ-rennes1.fr/carte-korrigo-services>

Pièces justificatives à fournir au service scolarité après l'inscription en ligne ou le jour de la pré-rentrée

- Le dossier d'inscription dûment complété et signé (pour les apprentis, boursiers et étudiants étrangers)
- L'attestation d'acquittement de la CVEC (tous les étudiants)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'année universitaire 2022-2023
- L'attestation de recensement ou le certificat de participation à l'appel de préparation à la défense
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- Un chèque correspondant au montant des droits d'inscription, libellé au nom de **l'Agent comptable de l'Université de Rennes I, ou paiement par carte bancaire** au service Scolarité (pour les étudiants étrangers)

Pièces justificatives à fournir au service scolarité le jour de la pré-rentrée

- Un chèque de 55 euros correspondant aux frais de gestion permettant d'avoir les photocopiés et les supports de cours. Ce chèque est à établir à **l'ordre du Régisseur des Recettes de l'ENSSAT**
- 1 photo d'identité

Pour les étudiants recrutés sur titres en plus des pièces demandées ci-dessus :

- Copie du diplôme ou attestation de réussite de DUT, BTS ou licence

Pour les étudiants recrutés sur le concours Mines Télécom ou ATS en plus des pièces demandées ci-dessus :

- La photocopie du diplôme et le relevé des notes obtenues au baccalauréat
- Vos relevés de notes de CPGE
- L'attestation de cursus délivrée en fin de classes préparatoires (feuille avec les crédits ECTS)

Calendrier

- ✓ **Pré-rentrée** : vous serez convoqué à la Scolarité du jeudi 1er au lundi 5 septembre 2022 lors des journées de pré-rentrée, pour finaliser votre inscription. Votre carte d'étudiant, les certificats de scolarité, identifiants, et badge pour l'accès aux locaux vous seront remis à cette occasion. Vous recevrez votre date et horaire de passage par message électronique à partir de fin août.
- ✓ **Test Toeic** : pour l'élaboration des groupes de niveau en anglais : mardi 6 septembre
- ✓ **Welcoming day** : pour les étudiants internationaux : vendredi 2 septembre

Ordinateur personnel

Dans le contexte influencé par le COVID, il est fortement recommandé de s'équiper d'un ordinateur personnel adapté à votre scolarité à l'ENSSAT. Voici les caractéristiques recommandées :

Configuration suffisante :	Configuration plus confortable :
<i>processeur : "I3" ou "ryzen 3" mémoire : 8Go disque dur : 500Go en mécanique/hybride (SSHD) écran 14 pouces HD micro et webcam, casque ou oreillettes</i>	<i>processeur :I5 ou "ryzen5" mémoire: 16Go disque dur : 256/512Go ssd écran 14 FullHD micro et webcam, casque ou oreillettes</i>

Calendrier pour l'année universitaire 2022-2023

	Formation Initiale 1^{ère} année
Date de rentrée	Mercredi 7/09/2022
Congés d'automne	Lundi 31 octobre 2022 au dimanche 6 novembre 2022
Congés de fin d'année	Lundi 19 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus
Fin du 1^{er} semestre	Vendredi 20 janvier 2023
Congés d'hiver	Lundi 20 février 2023 au dimanche 26 février 2023
Congés de printemps	Lundi 24 avril 2023 au lundi 1er mai 2023 inclus
Fin du 2nd semestre	Vendredi 2 juin 2023

Contacts

Pour toutes les demandes de précision ou questions sur la procédure d'inscription, merci d'utiliser l'adresse mail suivante : scolarite@enssat.fr

Le service scolarité sera fermé durant la période de fermeture de l'établissement pour congés d'été, à partir du mercredi 20 juillet 2022 après-midi et ré-ouvrira le jeudi 25 août 2022 au matin.